

RANDGOLD AFFICHE UN EXCELLENT BILAN 2016 ET ÉTABLIT LES BASES D'UNE RENTABILITÉ DURABLE

Jersey, Îles Anglo-Normandes, 28 mars 2017 – « Après sa performance record de l'exercice dernier, Randgold Resources est très bien positionnée pour soutenir une production rentable et continuer à délivrer de la valeur à toutes les parties prenantes dans l'avenir, » a déclaré le directeur exécutif Mark Bristow dans le rapport annuel de 2016 publié aujourd'hui.

« Après un démarrage lent de l'année, a dit Bristow, Randgold a augmenté la production au-delà de 1.25 millions d'onces, un nouveau sommet pour clôturer ses prévisions annuelles. » Toutes les opérations ont contribué à ce résultat, son complexe phare Loulo-Gounkoto au Mali ayant inscrit des résultats particulièrement bons.

« Nous avons atteint et dépassé notre objectif de trésorerie net de 500 millions de dollars et nous sommes restés sans dette, affirme Bristow. « Nous avons réduit notre total des coûts directs de production par once et augmenté notre bénéfice de 38%. Nos projets d'investissements ont été menés à terme ou ont avancé. Nous avons réduit le taux de fréquence des accidents avec arrêt, au plus bas niveau jamais atteint. De plus, nous avons continué à reconstituer nos réserves en quote-part du groupe, et réalisé des progrès significatifs vers notre objectif d'identifier, au cours des cinq prochaines années, trois nouveaux projets potentiels répondant à nos critères d'investissement, » dit-il.

Par ailleurs, Bristow a dit que l'avenir immédiat était en cours de concrétisation avec la mine de Kibali en République démocratique du Congo est en voie d'achever cette année la réalisation de son puits souterrain cette année; le développement d'une super fosse à la mine Gounkoto, au Mali, est bien sur les rails; le projet Massawa, au Sénégal, semble de plus en plus viable comme étant la prochaine mine de Randgold.

Le plan d'affaires décennal de la société, présenté au marché l'an dernier, montre que l'entreprise restera rentable avec un cours de l'or à long terme de \$1 000 l'once, un taux de production annuel moyen d'environ 1.2 millions d'onces, tout en générant des liquidités qui soutiendront l'investissement continu dans l'avenir ainsi que des dividendes.

« Il est intéressant de noter qu'à mesure que s'achèvent nos grands projets d'investissements et que notre profil des coûts tend vers la baisse, Randgold est une entreprise vraiment rentable capable d'apporter un bon rendement à toutes les parties prenantes, » poursuit Bristow.

Au premier rang de celles-ci figurent les gouvernements et les populations des pays hôtes de Randgold.

« C'est grâce à leur soutien et à leur coopération que nous pouvons construire et exploiter des mines dans certaines régions comptant parmi les reculées du monde. Nous avons prouvé au cours des années que nous sommes là non pas pour exploiter ces pays, mais pour débloquer la valeur de leurs ressources minérales afin que tous puissent en bénéficier. »

De même, dans le rapport annuel, le président du conseil, Christopher Coleman, dit que Randgold continue de mettre fortement l'accent sur le maintien de son permis social qui, à ses yeux, est une condition essentielle à la réussite des entreprises en Afrique.

Joignant le geste à la parole, soulignant sa responsabilité sociale, Randgold a lancé de nombreuses initiatives dont *Nos Vies en Partage*, une fondation caritative indépendante établie par Randgold pour appuyer les programmes d'amélioration de la qualité de vie en Afrique, en particulier les programmes au service des femmes et des enfants.

« Au cours de son dernier safari moto transafricain de levée des fonds l'année dernière, a ajouté Coleman, Mark Bristow et son équipe ont recueilli \$2.5 millions supplémentaires pour la fondation. »

DEMANDES D'INFORMATIONS À RANDGOLD RESOURCES:

Directeur exécutif

Mark Bristow

+44 788 071 1386

+44 779 775 2288

Site Web: www.randgoldresources.com

Directeur financier

Graham Shuttleworth

+44 1534 735 333

+44 779 771 1338

Relations investisseurs et médias

Kathy du Plessis

+44 20 7557 7738

randgold@dpapr.com

NOTE D'AVERTISSEMENT CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES: Exception faite des informations historiques contenues aux présentes, les sujets abordés dans ce communiqué de presse constituent des déclarations prévisionnelles au sens de l'Article 27A de l'US Securities Act de 1933, de l'Article 21E de l'US Securities Exchange Act de 1934 et de la législation canadienne applicable aux valeurs mobilières. Les déclarations prévisionnelles comprennent, non limitativement, les déclarations relatives au prix futur de l'or, l'estimation des réserves et ressources minérales, la réalisation des estimations de réserves minérales, le calendrier et le volume de la production future estimée, les coûts de production, le calcul des réserves et les facteurs de conversion des réserves. En règle générale ces déclarations prévisionnelles peuvent être identifiées par l'usage de formules de nature prospective comme « va », « projette », « prévoit » ou « n'attend pas », « devrait », « budgéter », « programmé », « estimations », « prévisions », « entend », « anticipe », « n'anticipe pas », « pense » ou de variantes de ces mots ou formules ou indiquant que des actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient » ou « seront pris », « interviendront » ou « seront réalisés ». Les hypothèses fondant ces déclarations prévisionnelles sont elles-mêmes tributaires de facteurs et d'événements indépendants du contrôle de Randgold Resources Limited (« Randgold ») et aucune assurance ne peut être donnée quant à leur exactitude au final. Les déclarations prévisionnelles sont tributaires de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences substantielles entre la réalité des résultats, du niveau d'activité, de la performance ou des réalisations de Randgold et ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prévisionnelles, notamment, mais non limitativement : les risques liés aux exploitations minières, cela incluant les risques politiques et d'instabilité, et les risques liés aux opérations internationales, aux résultats effectifs des activités d'exploration, aux conclusions des évaluations économiques, aux modifications des paramètres de projet à mesure que les plans sont affinés, ainsi que les facteurs abordés dans les dépôts de Randgold auprès de l'autorité des marchés américaine, la SEC. Bien que Randgold Resources se soit efforcée d'identifier les facteurs importants susceptibles d'entraîner des écarts notables entre les résultats effectifs et ceux contenus dans les déclarations prévisionnelles, d'autres facteurs peuvent intervenir et faire que les résultats s'écartent des prévisions, estimations ou objectifs. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude au final de ces déclarations dans la mesure où les résultats effectifs et les événements à venir peuvent s'avérer très différents de ceux anticipés dans ces déclarations. Les lecteurs sont invités par conséquent à ne pas prêter de confiance excessive aux déclarations prévisionnelles. Randgold Resources décline toute obligation d'actualisation des déclarations prospectives ci-contenues, sauf pour se conformer à la législation applicable en matière de valeurs mobilières. NOTE D'AVERTISSEMENT AUX INVESTISSEURS AMÉRICAINS : La SEC autorise les entreprises, dans leurs déclarations à la SEC, à ne faire mention que de réserves de minerai prouvées et probables. Nous employons dans ce communiqué de presse certains termes comme « ressources » que la SEC ne reconnaît pas et interdit strictement d'utiliser dans les déclarations qui lui sont faites. Les investisseurs sont avertis qu'ils ne doivent pas supposer que nos ressources seront, que ce soit en totalité ou en partie, converties en réserves susceptibles d'être qualifiées de « réserves prouvées et probables » au sens du guide de l'industrie numéro 7 de la SEC (Industry Guide number 7).